

Assemblée Générale Ordinaire annuelle 2020

Rapport de gestion Exercice 2019 (du 01-01-2019 au 31-12-2019)

1

1 Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

1.1 De nouvelles toitures en 2019 !

Après une année 2018 où nous n'avions pas lancé de chantiers de centrales photovoltaïques, nous sommes parvenus à en lancer 3 en 2019.

Deux toitures de 36 kWc ont été construites durant l'été et mises en service au 1^{er} octobre. Elles sont localisées à La Tronche (Maison des Sports) et à Echirolles (Ecole Paul Vaillant Couturier juste à côté de notre site Logement Couturier). Elles représentent l'équivalent en puissance de 8 toitures de 9 kWc telles que nous avons construit en 2017/2018.

Par ailleurs, nous avons pu mener à son terme la construction de la centrale photovoltaïque de la Belle Electrique. Elle a été mise en service en 2020, mais le chantier a été fini juste avant Noël. Avec 99,8 kWc, elle équivaut à la puissance de 11 installations similaires à celles que nous avons en exploitation jusqu'à présent.

Ce dernier chantier est particulièrement important car il démontre que nous pouvons mener à leur terme des projets plus complexes et plus engageants. Il crédibilise notre démarche auprès de nombreux acteurs du territoire. Pour être mené à son terme il nous a fallu dénouer de nombreux blocages et composer avec un jeu d'acteurs et de contraintes complexes mettant en regard différents services de la ville de Grenoble (bâtiment, juridique, etc.), la SEM d'aménagement Innovia, le gestionnaire de réseau GreenAlp, l'architecte qui avait un droit de véto sur le projet, Mixlab qui assure l'exploitation de la salle de spectacle.

C'est donc un grand succès qui conclut, avec l'aide de notre Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), Enercoop Auvergne Rhône Alpes, et de notre installateur, LUMENSOL, une histoire qui aura duré près d'un an et demi.

Ces trois chantiers ne résument pas notre action tout au long de l'année. En effet, début 2019 nous espérions pouvoir construire plus de sites. A l'arrivée, plusieurs projets n'ont pas pu aboutir principalement à cause de la charpente des bâtiments qui ne tient pas la charge des panneaux ou encore des coûts de raccordement au réseau électrique qui peuvent dans certains cas être prohibitifs.

1.2 Et le travail de prospection et de développement continue

Pour atteindre nos objectifs, notre société, notamment à travers le GT Technique a prospecté et étudié des projets supplémentaires de toitures afin d'avoir une réserve de projets à faire mûrir en prévision de leur mise en œuvre en 2020.

Au-delà de nos démarches auprès des collectivités, nous avons reçu de nombreuses sollicitations de la part d'acteurs que nous connaissions peu (SEDI, Intermarché, des copropriétés, des promoteurs, un bailleur social, etc.), souvent pour des types de projets nouveaux (autoconsommation, bâtiments neufs, bail sur 25 ans, etc.).

Parmi les contacts établis en 2019, on notera que :

- Le SEDI (Syndicat d'Énergie Départemental de l'Isère) nous a sollicité pour étudier un projet en autoconsommation¹ avec un Intermarché ;
- AIH (ex OPAC38 - bailleur social), devenu Alpes Isère Habitat² (AIH) depuis, nous a proposé de travailler avec eux sur un projet de site à construire à Jarrie ;
- Un associé habitant dans une copropriété a tenté de faire passer un vote en AG pour réaliser un projet avec nous. En parallèle un nombre croissant de copropriétés nous a sollicité à partir du second semestre ;
- Nous avons commencé à travailler activement avec la ville de Fontaine pour analyser plusieurs toitures avec des habitants dont une qui pourrait aboutir en 2020 ;
- Une filiale d'ENGIE qui fait de la promotion immobilière nous a proposé de nous faciliter la mise en relation avec un propriétaire privé afin que nous puissions le cas échéant construire une installation conséquente sur son toit dans le cadre d'un projet de réhabilitation d'un bâtiment voisin ;
- Enfin nous avons commencé à traiter avec deux propriétaires privés (un garage et une SCI) pour analyser la faisabilité d'un projet sur leur toiture.

Certains de ces projets n'ont pas aboutis (Intermarché fait en définitive cavalier seul). Certains sont toujours en négociation ou soumis à analyses techniques complémentaires (le garage, la SCI, Fontaine). Plusieurs sont prometteurs mais devront encore mûrir (propriétaire privé, les copropriétés). Mais d'autres devraient aboutir (OPAC38) et tous nous ont appris des choses importantes pour développer EYC sur notre territoire. Ils nous ont en particulier conduit à nous demander avec qui nous voulons travailler et pour quelles finalités exactement. Ce point avait notamment fait l'objet d'un atelier lors de l'AG 2019.

Sur la base des retours de l'AG nous avons poursuivi nos travaux et construit une grille d'analyse des nouveaux partenaires privés pour mieux qualifier, partager et rendre objectifs les enjeux et ressentis qui influencent notre choix de travailler ou pas avec un partenaire potentiel.

1.3 Première victoire sur un AMI pour des ombrières de parking

Dans le même temps, Grenoble Alpes Métropole (GAM) a commencé à définir et mettre en œuvre son plan solaire. La Métropole a ainsi lancé successivement deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) en 2019. Le premier concerne un projet d'ombrière de parking à Varcès-Allières-et-Risset d'une puissance de 100 kWc. Le deuxième concerne la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque sur le toit du MIN (Marché d'Intérêt National) de Grenoble et un parking. D'autres appels d'offre suivront sur de grands volumes de toitures d'entreprises mais nous ne devrions pas pouvoir y répondre.

EYC a répondu et gagné le premier AMI pour la construction d'une ombrière de parking de 100 kWc. Notre réponse a été pilotée par notre AMO, Enercoop Auvergne Rhône Alpes, et s'appuie sur un nouveau partenaire installateur, WATT&HOME, basé à Grenoble. Ce projet a une rentabilité intrinsèque faible pour EYC mais il représente un apprentissage précieux pour les années qui viennent.

Pour l'AMI du MIN nous avons répondu en groupement avec Enercoop Auvergne Rhône Alpes en nous appuyant sur nos deux installateurs WATT&HOME et LUMENSOL. Notre réponse propose deux options d'installations possibles. L'une de 350 kWc, l'autre de 500 kWc. Si nous devons remporter un tel projet il nous faudrait répondre à un appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Cet AMI n'est pas terminé. Nous avons été déclarés finaliste.

1.4 EYC se lance dans le bois

En parallèle de nos projets photovoltaïque, EYC a fait le choix de s'associer à FORESTENER pour financer des projets de chaleur bois sur le territoire de la Métropole. FORESTENER avait ainsi participé à notre précédente AG en étant représenté par son président, Mr Eddie Chinal. FORESTENER est une SAS opérant sur l'Isère et les deux Savoie pour construire et exploiter des projets de réseaux de chaleur alimentés par

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Autoconsommation>

² <https://alpeshabitat.fr>

des chaufferies bois performantes en utilisant du bois provenant d'environ 30 kilomètres. FORESTENER développe exclusivement des projets participatifs avec les citoyens et des collectivités.

Coté EYC, nous avons fait le constat qu'il nous serait impossible de monter de tels projets en nous appuyant seulement sur les compétences de bénévoles. Nous n'avions pas les ressources nécessaires et il n'y avait pas de chemin pour les acquérir. Dans le même temps il nous paraissait important de ne pas nous limiter au photovoltaïque et donc de nous positionner sur d'autres énergies renouvelables. Cette association avec FORESTENER permet d'être cohérent par rapport au besoin de développer toutes les énergies renouvelables pour réussir la transition énergétique.

EYC est donc devenue actionnaire de FORESTENER. Fabienne Mahrez, vice-présidente d'EYC, est devenue administratrice de FORESTENER au nom d'EYC en septembre 2019.

3

Le principe de ce montage est que, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur des énergies de la métropole, des gestionnaires de bâtiments et des communes, contractualisent avec FORESTENER sur 20 ans, via un marché de fourniture de chaleur (ou autre type de contrat, selon le projet). FORESTENER a en charge la conception, la réalisation, l'exploitation du projet, ainsi que son financement avec un recours massif à l'épargne citoyenne. Énergie Partagée apporte des fonds via une collecte nationale. EYC assure la collecte locale.

Grâce à ce partenariat, EYC a d'ores et déjà contribué au déploiement de 3 réseaux de chaleurs sur le territoire de la Métropole. Ce sont les premiers projets de réseaux de chaleur citoyens de France. Ont ainsi été déployées trois chaudières à Sassenage (200 kW et 2 fois 300 kW) et 1 chaudière de 200 kW à Quaix-en-Chartreuse. Ces installations alimentent notamment une école et des bâtiments publics tels que des gymnases.

1.5 Améliorer et renforcer notre organisation

Faute de disposer de fonds permettant d'internaliser des compétences salariées, nous avons fait le choix de nous appuyer sur nos partenaires ENERCOOP Auvergne Rhône Alpes et FORESTENER pour nous accompagner



Figure 1 : Schéma de déroulé des projets photovoltaïques chez EYC

Nos contraintes opérationnelles et notre volonté de changer d'échelle nous ont conduit à mieux analyser notre fonctionnement dans le développement de projets afin de l'améliorer.

Nous avons donc revu notre organisation en commençant par le pilotage d'EYC qui est devenu plus collectif et plus fluide. Il s'appuie désormais sur un comité de pilotage qui se réunit toutes les semaines pour tracer

les urgences opérationnelles et faciliter les échanges d'informations, coordinations et priorisations entre tous les groupes de travail.

Nous avons par ailleurs fait le choix de concentrer les actions des bénévoles du GT Technique sur la première phase de sélection des toitures et d'étude de la faisabilité. Les phases « Etude en détail » et « Réalisation » font alors appel de façon plus large à notre AMO. Ce choix reste modulable en fonction du souhait des bénévoles mais est devenu le fonctionnement par défaut d'EYC. Cet assouplissement de fonctionnement est d'autant plus clé que les sollicitations augmentent.

De façon plus large, les bénévoles d'EYC ont menés une action continue d'amélioration du fonctionnement interne. Par exemple nous avons démarré la refonte de nos outils de pilotage économique (outil d'analyse de rentabilité projet et suivi global de la société) et opérationnels. Ce travail était nécessaire car d'une part les bénévoles avaient besoin d'analyser plus rapidement les enjeux économiques de chaque projet, d'autres part l'apparition de nouveaux types de projets (ombrières de parking, toitures de plus de 100 kWc, autoconso) pouvaient rendre rapidement obsolètes nos outils.

1.6 L'exploitation de nos installations

Le GT Exploitation a assuré le suivi des installations photovoltaïques une fois leur mise en service effectuées. Sur l'année, deux incidents ont eu lieu : l'un sur le site de l'école Clémenceau à Grenoble et l'autre sur le site de l'école Couturier à Echirolles. Ces incidents n'ont eu aucun impact sur la production électrique ; il ne s'agissait que de problèmes de communication des données de production. Le système de supervision mis en place permet d'alerter en cas de dysfonctionnement.

Un contrat de maintenance curative a été signé avec la société Lumensol. Ce contrat permet l'intervention d'un professionnel en cas de dysfonctionnements ne pouvant être traités par des bénévoles. Il va être étendu aux nouvelles installations par avenant.

Par ailleurs, la production électrique cumulée de toutes nos installations photovoltaïques a été ajoutée sur la page d'Énerg'Y Citoennes³ afin de donner plus de d'information sur le résultat de nos actions.

1.7 La communication sur EYC

En 2019, la communication d'EYC a changé. D'une part notre logo a évolué. Le nom de notre premier projet « Solaire d'ICI » se confondait parfois avec le nom de notre SAS, le GT Com a construit un nouveau logo qui tient compte du solaire mais pas seulement. Ce logo est désormais déclinable avec toutes les énergies renouvelables. Cela permet notamment de parler facilement de nos projets de Bois Energie. En remettant en avant le nom d'Énerg'Y Citoennes, le GT Com a changé notre site web, modifier nos adresses mails, changer notre compte Twitter ainsi que notre page Facebook.

Désormais notre compte Twitter émet environ 5 tweets par mois vers 304 abonnés (+ 50 en un an). Notre compte Facebook était suivi par environ 400 personnes fin 2019 puis 459 à date. La fréquence des visites sur notre site web est d'environ 100 par semaine. Lors de la dernière levée de fonds 200 personnes venaient voir notre site par semaine en moyenne avec un pic à 350 personnes par semaine en juin. La lettre EYC a été publiée 10 fois en 2019 vers 524 contacts (410 lors de la précédente AG) avec une fréquence accrue durant les 4 mois de la levée de fonds.

Tout cela traduit l'effort important d'EYC pour donner de la visibilité à nos actions et temps forts.

EYC a par ailleurs multiplié les interventions tout au long de l'année :

- Projections du film « après demain » à Echirolles et Fontaine durant la biennale des villes en transition ;
- Projection-débat autour du film « Après Demain » durant le Festival Transfo ;
- Stand durant la semaine de l'ESS ;
- Réunions publiques avec FORESTENER à Sassenage et Quaix-en-Chartreuse ;

³ <https://energy-citoennes.org/solaire-dici/la-production-en-direct/>

- Organisation d'inaugurations (Belle Electricque, Echirolles et La Tronche) ;
- Organisation de 7 apéros solaires dans toute la Métropole ;
- 1 apéro Chaleur'eux à Quaix-en-Chartreuse ;
- 1 apéro réseau à l'Elefan ;
- 1 atelier solaire à la MCP (Maison Climat Planète) ;
- Animation d'une journée d'ateliers à Proveyzieux pour le lancement de « Proveyzieux en transition » ;
- 1 réunion publique pour répondre aux questions sur le photovoltaïque à Proveyzieux.

L'accueil des nouveaux associés, bénévoles et partenaires au sein d'EYC a été mieux pensé. Pour les potentiels associés et bénévoles, la formule apéro solaire/chaleur'eux s'impose progressivement. Ce type de rencontre directe et conviviale avec des habitants nous permet de rendre plus concrètes, humaines et abordables les actions que les bénévoles mènent au jour le jour chez EYC. En répondant à toutes les questions qui se posent, ce format de rencontre nous a en particulier permis de rentrer en contact avec plusieurs nouveaux bénévoles qui sont aujourd'hui très actifs au sein d'EYC.

Dans le même temps le nombre de copropriétés et de collectivités qui veulent nous connaître augmentant, deux livrets d'accueil ont été rédigés. Un livret d'accueil des communes. Un livret d'accueil des copropriétés.

1.8 Une levée de fond réussie

La levée de fond menée de juin à septembre a permis d'accélérer de façon très importante le rythme de recrutement de nouveaux associés et de fonds. En juin 2018 nous étions 100 associés tandis qu'en septembre 2019 nous étions 213. L'objectif d'avoir plus de 100 nouveaux associés d'ici là a bien été atteint.

A noter que l'objectif de la collecte en termes d'apport financier a été abaissé en cours de route dans la mesure où un site initialement planifié a été abandonné tardivement suite à une étude structure défavorable. En dehors du projet de site abandonné, la levée de fonds réalisée en 2019 a permis de financer l'ensemble des projets photovoltaïque et chaleur prévus. L'expérience a globalement été un succès. Il n'est toutefois pas certain que nous aurions réussi à atteindre notre objectif s'il n'avait pas été revu à la baisse. Dès lors il nous faut encore améliorer notre proposition et notre mode opératoire si nous voulons être capable de mobiliser plus largement.

1.9 La dynamique des groupes locaux en veille

Point moins encourageant ; alors que nous souhaitons porter notre effort sur la constitution de groupes locaux, ce chantier n'a pas encore abouti. Des tentatives ont été menées à Fontaine, Echirolles et sur le campus universitaire pour lancer des dynamiques collectives locales. Ces actions visaient plusieurs types de publics : un collectif de chercheurs, des citoyens engagés de Fontaine, un public plus populaire.

Dans ce cadre, nous avons accueilli du 13 mars au 4 octobre Mme Khedidja Kahoul en stage en alternance dans le cadre de la formation « chargé de projet Énergie et bâtiments durables » qu'elle a suivi à l'ASDER à Chambéry. L'action de Khedidja s'est focalisée sur l'émergence d'une dynamique locale à Echirolles. L'action de Khedidja a souligné la complexité que représente notre projet pour une partie de la population. Cela nous interroge sur la façon d'avoir une action plus sociale ou de toucher différemment des publics populaires.

A date les actions entreprises n'ont pas réussi à faire émerger une dynamique auto entretenue. Faute de temps bénévole dédié ces actions ont du mal à être maintenues dans la durée. L'objectif de faire émerger des groupes locaux reste d'actualité. Il s'agit d'un point clé pour EYC. Il reste à découvrir comment y parvenir.

1.10 Echec du dossier « GREAT »

Dans le rapport de gestion de l'exercice 2018, il avait été fait état des travaux menés par EYC en partenariat avec Grési21⁴ et Buxia Energies⁵ pour contribuer au consortium « GREAT » monté par Grenoble Alpes Métropole dans le cadre d'un appel à projet de l'état piloté par la Caisse des Dépôts et Consignations. Beaucoup d'efforts ont été entrepris y compris sur le premier semestre 2019 pour faire aboutir le projet. Le projet que nous avons construit ensemble était de qualité mais le territoire Grenoblois n'a en définitive pas été retenu par le cabinet du premier ministre.

Depuis lors un contact étalé dans le temps est maintenu avec la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi qu'avec BPI France au cas où les vents nous deviendraient plus favorables. Même si le projet n'a pas abouti, cette démarche a eu l'intérêt de créer des liens plus forts entre EYC et ses voisins.

⁴ <https://gresi21centralesvillageoises.com>

⁵ <http://www.buxia-energies.fr>

2 Bilan des sites en exploitation

2.1 Bilan de la production d'électricité au 31 décembre 2019

Bâtiments concernés	Commune	Date de mise en service	Puissance installée	Production 2019
École primaire de la Monta	St-Égrève	20 octobre 2017	9 KWc	11 230 kWh
École maternelle du Pont de Vence	St-Égrève	6 novembre 2017	9 KWc	11 040 kWh
Centre de Loisirs et de Culture	Eybens	13 novembre 2017	8,1 KWc	11 430 kWh
École du Bourg	Eybens	13 novembre 2017	9 KWc	10 160 kWh
Église St-Ferjus	La Tronche	20 novembre 2017	9 KWc	11 260 kWh
École Coteau	La Tronche	26 décembre 2017	9 KWc	11 200 kWh
Salle polyvalente A. Martin	Échirolles	4 janvier 2018	8,1 KWc	9 880 kWh
Logement Couturier	Échirolles	4 janvier 2018	9 KWc	12 200 kWh
Ecole primaire Racine	Grenoble	7 février 2018	9 KWc	10 630 kWh
École primaire Malherbe	Grenoble	7 février 2018	9 KWc	11 220 kWh
École primaire Clémenceau	Grenoble	14 février 2018	9 KWc	9 270 kWh
École primaire Menon	Grenoble	14 février 2018	8,7 KWc	10 360 kWh
École Paul Vaillant Couturier	Echirolles	1 ^{er} octobre 2019	36 KWc	6 030 kWh
Maison des Sport	La Tronche	1 ^{er} octobre 2019	35,84 KWc	5 530 kWh
Total			177,74 kWc	141 440 kWh

Cette production électrique représente près de 387 kWh par jour, soit l'équivalent de la consommation journalière moyenne de plus de 52 foyers (hors chauffage et production d'eau chaude).

2.2 Bilan de la production de chaleur au 31 décembre 2019

Communes concernés*	Date de mise en service	Production 2019
Quaix en Chartreuse	Novembre 2019	83 000 kWh
<i>Chaudière bois de 200 kW</i>	Production totale	83 000 kWh

Cette production de chaleur représente près de 1 360 kWh par jour.

3 Présentation des comptes annuels d'Energ'Y Citoyennes

La comptabilité est assurée par Enercoop Auvergne Rhône Alpes. Cette prestation est réalisée dans le cadre d'une convention qui inclut une contractualisation avec le cabinet d'expertise comptable de Mme Teston (société ELTEA), qui a assuré la clôture et la présentation des comptes.

Conformément à l'article 28 des statuts de la société, l'exercice comptable 2019 a débuté le 1^{er} janvier 2019 et s'est achevé le 31 décembre 2019.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2019, aucun des deux seuils suivants : total du bilan de 1 000 000 € et montant hors taxe du chiffre d'affaires de 2 000 000 € ; ni, par ailleurs, un troisième seuil concernant le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice de vingt. Par conséquent, conformément aux articles R227-1 et L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mme R. Teston, en sa qualité d'expert-comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables à Grenoble.

Bilan au 31 décembre 2019

Actif		N-1	Passif		N-1
Immobilisations corporelles	396 476 €	258 452 €	Capital social	257 900 €	150 800 €
Immobilisations incorporelles	55 226 €	47 274 €	Résultat de l'exercice	-1 530 €	5 617 €
Immobilisations financières	4 279 €		Report à nouveau	-3 793 €	-9 410 €
			Subventions invest.	30 2015 €	
Actif immobilisé	455 981 €	305 725 €	Fonds propres	282 792 €	147 007
Créances Clients	20 136 €	20 689 €	Emprunts	345 717 €	258 400 €
Autres Créances	45 051 €	12 827 €	Dettes fournisseurs	14 977 €	4 479 €
Capital souscrit non versé	6 600 €	600 €			
Disponibilités	109 439 €	68 936 €			
Comptes de régularisation	6 279 €	1 709 €			
Actif circulant	181 226	104 162 €	Dettes	360 694 €	262 879 €
Total de l'Actif	643 486 €	409 887 €	Total du Passif	643 486 €	409 887 €

Compte de résultats au 31 décembre 2019

Produits		N-1	Charges		N-1
Produits d'exploitation	32 855 €	30 736 €	Autres achats et charges ext.	16 029 €	5 705 €
Reprises	6 422 €		Impôts, taxes et vers. assimilés		185 €
			Dotations aux amortissements	21 160 €	18 756 €
Produits financiers	0 €	0 €	Charges financières	4 052 €	473 €
Produits exceptionnels	431 €	0 €	Charges exceptionnelles		0 €
Total des produits	39 711 €	30 736 €	Total des charges	41 241 €	25 119 €

Les produits de la société sont liés à la vente de l'électricité produite par ses installations de production à partir de ressources renouvelables et notamment nos installations photovoltaïques (les projets de chaleur ne génèrent pas de produits pour notre société, il s'agit de participations dans une autre société : Forestener).

Les produits ont augmenté en 2019 de 8545 € (soit 29%) du fait :

- De la production en pleine année de toutes les installations de la première tranche (installations de 9 kWc) et du début de production sur la fin d'année des deux nouvelles toitures de 36 kWc (+ 2119 € soit 7%) ;
- D'une écriture comptable de transfert de charges liés à des frais d'emprunt (qu'on retrouve dans la partie charges) qui vont être amortis sur la durée du nouvel emprunt de 12 ans (6422 €)

S'agissant des charges de l'exercice 2019 (16 029 €), nous pouvons les répartir en deux grandes catégories :

- Dépenses principales relatives au fonctionnement de la société :
 - Fournitures, location diverses, bureautique (780 €) ;
 - Honoraire et frais d'actes, relatifs à la gestion et comptabilité (1184 €) ;
 - Rémunération d'intermédiaires (études échouées...) (3250 €) ;
 - Communication (498 €) ;
 - Frais postaux et internet (442€) ;
 - Frais bancaires et assimilés (566 €) ;
 - Cotisations à Energie Partagée (100 €) ;
- Dépenses principales relatives aux installations photovoltaïques :
 - Electricité (consommation des sites) (446 €) ;
 - Primes d'assurances des installations (1 899 €) ;
 - Location immobilière des toitures (443 €) ;
 - Frais d'emprunt (6 422 €) et charges financières (4 052€).

Les charges ont augmenté de 10 324 € (181 %) du fait principalement :

- L'augmentation de frais de fonctionnement (environ 1 400 €) ;
- Mais surtout de frais d'emprunt qui vont être amortis (6 422 €) ;
- Et d'une étude structure d'une toiture finalement abandonnée (2 500 €).

Le montant des dotations aux amortissements (21 160 €) a augmenté par rapport au précédent exercice du fait de l'amortissement en pleine année de toutes les installations de la tranche 1 et des deux nouvelles installations de 36 kWc en fin d'année. Les règles d'amortissements adoptées sont les suivantes :

- Études préliminaires : 5 ans ;
- Études de maîtrise d'œuvre des installations : 10 ans ;
- Installations photovoltaïques : 20 ans ;
- Onduleurs, GSM, dispositif arrêt d'urgence : 12 ans.

Au total le résultat net est négatif de – 1 530 euros. A noter que le résultat d'exploitation est positif.

4 Détail des emprunts

EYC a fait appel à deux emprunts depuis sa création :

- Emprunt de la tranche 1 :
 - Débloqué le 28 février 2018 ;
 - Montant : 258 400 euros avec droit de tirage sur une durée de 6 mois ;
 - Durée : 180 mois (hors différé d'amortissement) ;
 - Taux : 1,56 % ;
 - Frais de dossier : 500 € ;
 - Garantie bancaire : gratuite car caution bancaire de La Métro sur 25% du prêt ;
- Emprunt de la tranche 2 :
 - Enveloppe jusqu'à 500 k€ avec droit de tirage sur le crédit sur une durée de 12 mois à partir du 25 août 2019 (modulo la prolongation de période du fait du COVID19) ;
 - Montant débloqué au 14 mai 2020 : 197 173,5 € ;
 - Durée : 144 mois (hors différé d'amortissement) ;
 - Frais de dossier : 150 € ;
 - Garantie bancaire (25% sur les 9 premières années) : 6041,67 € ;
 - Taux : 1,05 %.

10

5 Affectation du résultat de l'exercice et éventuelle distribution d'un dividende

Le Conseil de gestion de la société propose d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à - 1 530 €, au compte de « report à nouveau », dont le montant est donc porté à - 5 323 euros.

Compte tenu du caractère déficitaire du compte de « report à nouveau », il n'est pas proposé de distribution de dividendes aux actionnaires d'Energ'Y Citoyennes.

6 Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux associé-e-s un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants. Cet article n'est cependant pas applicable « *aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales* ». A défaut d'une définition précise de ces dernières, et dans un souci de transparence à l'égard des associé-e-s, liste est donnée ci-dessous de toutes les conventions passées, directement ou non, avec des membres du Conseil de gestion d'Energ'Y Citoyennes :

- Les ville d'Échirolles, Grenoble, pour des « *conventions d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques* » ; c'est dans ce cadre que ces collectivités mettent à disposition d'Energ'Y Citoyennes des toitures de bâtiments afin d'y installer sur chacune un ensemble d'équipements de production d'électricité photovoltaïque, moyennant, notamment, une redevance d'occupation proportionnelle à la surface des capteurs solaires installés (1€/m²/an, soit 60 €/an par toiture, valable sur toute la durée de la convention, soit 20 ans à compter de la mise en service de l'installation).
- Enercoop Auvergne Rhône-Alpes : Si Enercoop Auvergne Rhône-Alpes n'est pas associée d'Energ'Y Citoyennes, son directeur l'est à titre personnel et en est membre du Conseil de gestion en tant que représentant de la société Énergie Partagée Investissement. Les conventions réglementées concernent deux prestations :
 - Convention de gestion administrative, juridique et comptable, d'un montant forfaitaire de 850 €HT pour les exercices suivants, renouvelable par tacite reconduction ;
 - Prestation d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour 7 638 €HT en 2019.

7 Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société durant l'exercice, par le Président et les membres du Conseil de gestion

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique d'Énerg'Y Citoyennes (SAS : société par actions simplifiée), le Conseil de gestion a cependant souhaité inclure cette liste dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des associés.

Prénom et Nom	Nom et structure juridique des sociétés	Fonction
Julien Robillard (Président)	RAS	RAS
Claire Mazoyer	Grési21	Administratrice
Dominique Jugnon	RAS	RAS
Benoit Mollaret	RAS	RAS
Jean-Marc De Boni	Valeur4 (SAS)	Président
Daniel Bessiron (Echiroilles)	SEM CCIAG	Administrateur
	SEM Territoires 38	Administrateur
	SPL Isère Aménagement	Administrateur
	SPL Eau de Grenoble	Administrateur
	ALEC (SPL)	Administrateur
Raphaël Marguet (Grenoble)	SDIS	Administrateur
	Gaz Electricité de Grenoble	Administrateur
	Eaux de Grenoble Alpes (SPL)	Administrateur
Bruno De Gassart	eBikeLabs (SAS)	Directeur Général
	SCI La grange de Javaux (CSI)	Co-gérant
Frédéric Marillier	Enercoop Rhône-Alpes (SCIC)	Directeur Général
	Enercoop Rhône-Alpes Production (SARL)	Gérant
Marie Filhol (ALEC)	Forestener (SAS)	Administrateur
	RAS	RAS
Fabienne Mahrez	Forestener (SAS)	Administratrice au nom d'EYC
Bertrand Spindler (La Métro)	Pompes funèbres intercommunales de la région grenobloise (SEM)	Administrateur
	Parkosol (SASU)	Administrateur
	SAGES (SPL)	Administrateur
	ALEC (SPL)	Administrateur

8 Prises de participation significatives ou prises de contrôle, filiales et sociétés contrôlées, participations croisées

En 2019, EYC est entré au capital de la société FORESTENER qui développe des réseaux de chaleur sur l'Isère et 2 Savoie. Cette prise de participation au capital est de 3 k€.

Cette prise de partenariat nous permettra de financer en compte courant d'associé rémunéré à 4% le développement des projets de réseaux de chaleur bois sur le territoire de la Métropole.

9 Données sociales

La société Energ'Y Citoyennes n'a employé aucun salarié durant l'exercice 2019. Son activité est prise en charge uniquement par des bénévoles, au nombre d'une vingtaine, réparti-e-s entre des groupes de travail « technique », « supervision et exploitation », « communication » et « administration-gestion ».

Elle a cependant bénéficié de la présence d'une stagiaire en alternance non rémunérée, Khedidja Kahoul, particulièrement impliquée, du 13 mars au 4 octobre 2019 (stage effectué dans le cadre de sa formation « chargé de projet Énergie et bâtiments durables » à l'ASDER, Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables, Chambéry).

10 Actionnariat et capital

À l'issue de l'exercice 2018 (31 décembre 2018), notre société comptait 133 associé-e-s (soit une augmentation de 51% durant l'exercice 2018, pour un capital social de 150 800 € (soit + 15 % durant l'exercice 2018).

À la clôture de ce troisième exercice (31 décembre 2019), nous étions 233 associé-e-s (soit une augmentation de 75 % au cours de l'exercice), pour un capital social de 257 900 € (+ 71 % pendant l'exercice) :

- 97 nouvelles personnes physiques ;
- 3 personnes morales :
- LUMENSOL ;
- FABRIK'EnR ;
- WATT & HOME.

12

Conformément à nos statuts (art. 24.1), la liste des associé-e-s convoqué-e-s à la présente assemblée générale a été arrêtée le quarantième jour qui la précède, soit le 14 mai 2020. À cette date, Energ'Y Citoyennes comptait 247 associé-e-s, pour un capital social de 267 200 €.

Plus précisément, la répartition du capital social par collège, au 14 mai 2020 était la suivante :

Collèges	Nb d'associé-e-s	%	Capital	%	Capital moyen
Citoyens	222	89,8 %	173 100 €	64,8 %	780 €
Collectivités	11	4,4 %	18 800 €	7 %	1 709 €
Hébergeurs	0	0 %	0 €	0 %	0 €
Personnes morales	7	2,9 %	28 000 €	10,5 %	4 000 €
Fondateurs et parten.	7	2,9 %	47 200 €	17,7 %	6 742 €
Total	247		267 100 €		1 081 €

Le graphique ci-dessous illustre les évolutions mensuelles du nombre d'associé-e-s d'Energ'Y Citoyennes et de son capital social.

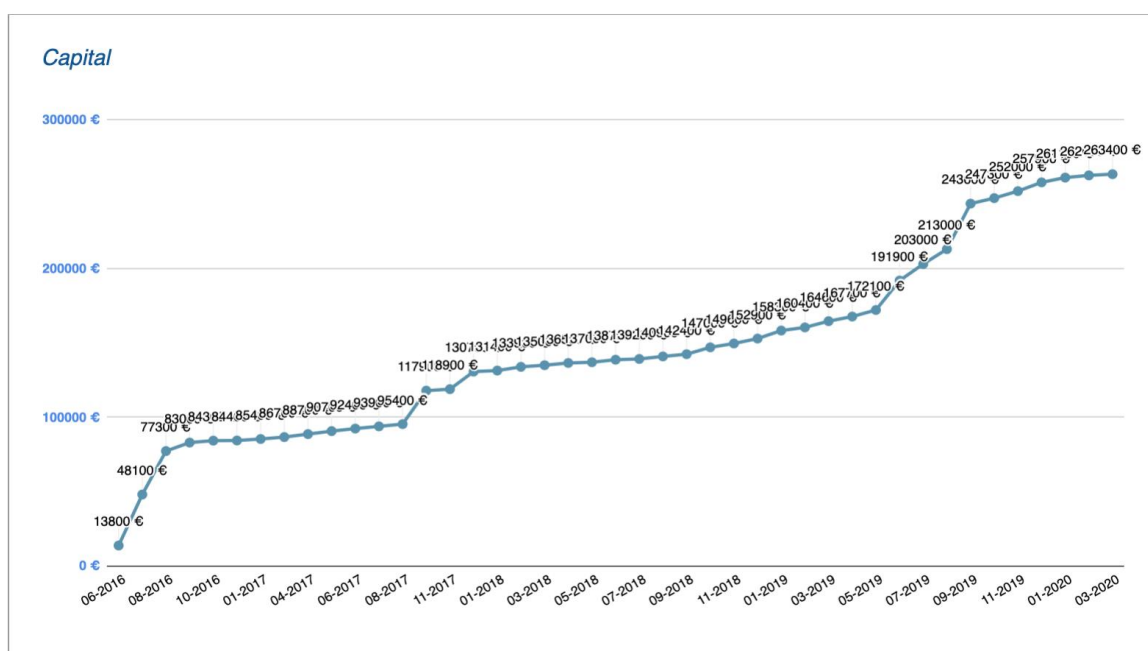


Figure 2 : Capital social à la fin du mois

Concernant la structure de l'actionariat (au 14 mai 2020), les principales observations sont les suivantes :

- Les personnes physiques (222 citoyen-ne-s + 5 fondateurs-trices) représentent 91,9 % des associé-e-s et 66,9 % du capital ;

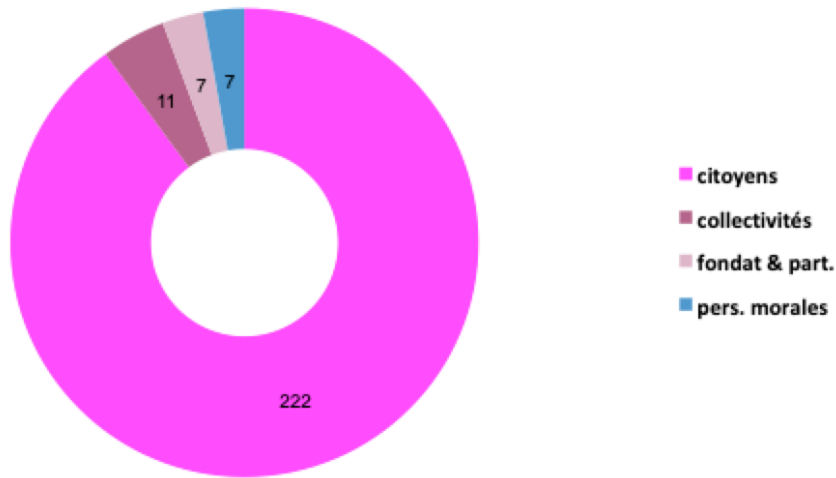


Figure 3 : Répartition des associés par collège au 14 mai 2020

- 57 % sont des hommes et donc 43 % des femmes. La moyenne d'âge des associés est d'environ 42 ans avec respectivement pour les hommes et les femmes environ 44 ans et 41 ans. L'âge des associés varie de 2 à 84 ans, âge du doyen d'Energ'Y Citoyennes ;

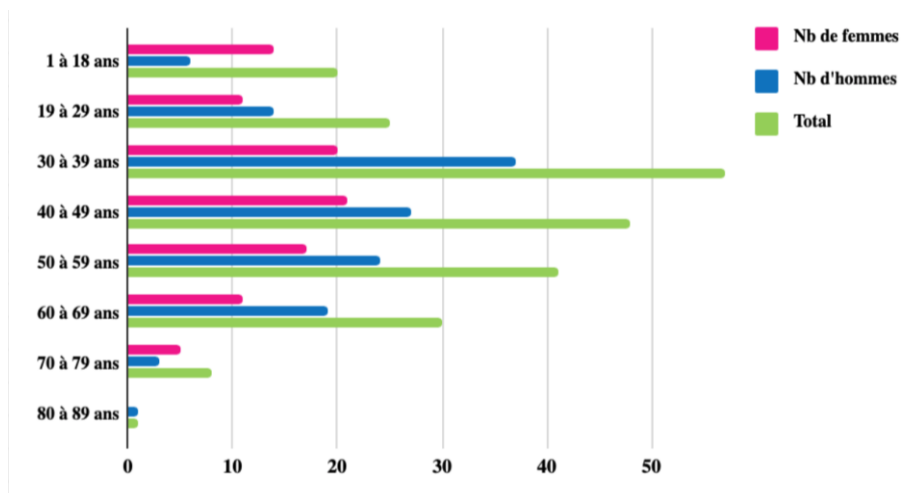


Figure 4 : Pyramide des âges des associé.e.s d'Energ'Y Citoyennes

- La souscription moyenne au sein du collège « citoyens » est de 673,2 €, déduction faite de deux souscriptions particulièrement importantes de 10 000 € et 15 000 €; 46,6 % des souscriptions sont de 500 € (suivant en cela la campagne « adoptez un panneau ») ; 25,9 % des souscriptions sont de 800 à 1000 € (suivant en cela proposition de compensation de ses consommations) ;

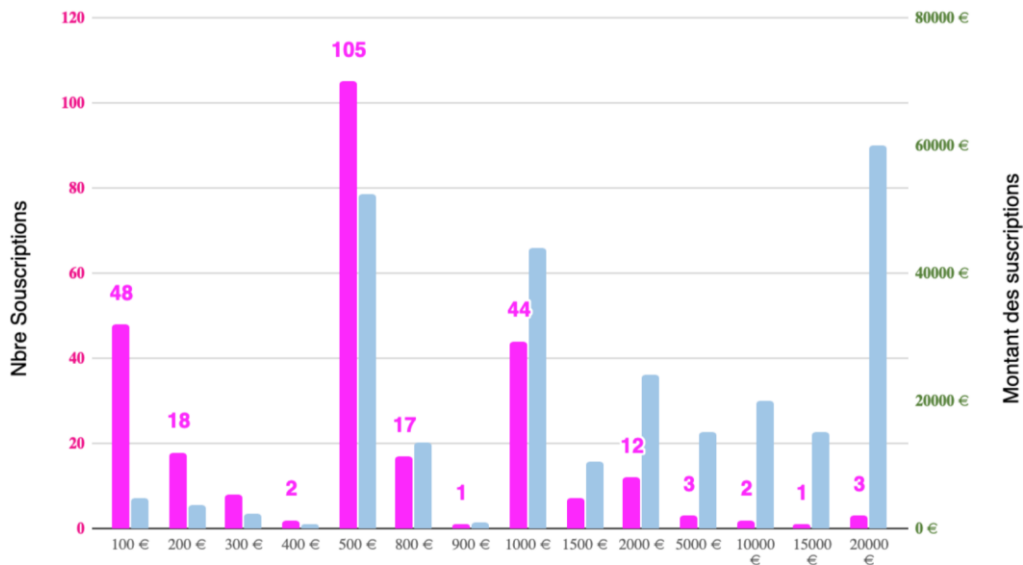


Figure 5 : Répartition du nombre de souscriptions par montant souscrit

- Cinq gros souscripteurs représentent près de 36 % du capital (Grenoble Alpes Métropole, Énergie Partagée Investissement, Ville de Grenoble, deux citoyens) ;
- Les souscriptions publiques (collectivités territoriales - la Métro et 10 communes, la ville de Fontaine nous ayant rejoint début 2019 - et le Parc naturel régional de Chartreuse) représentent 22,3 % du capital.

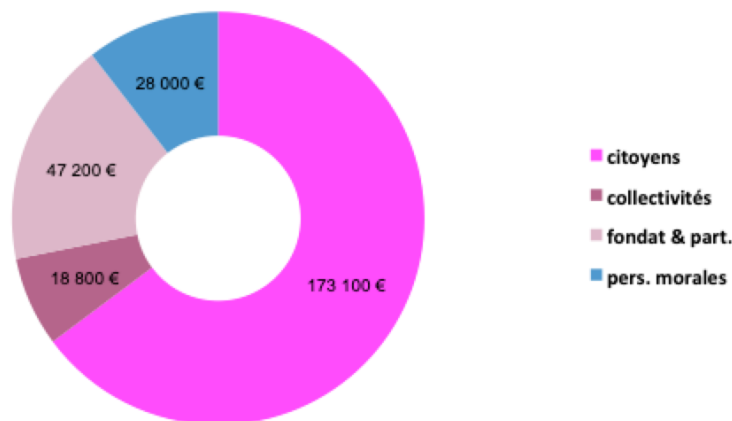


Figure 4 : Répartition du capital par collèges au 14 mai 2020

Pour mémoire, les souscriptions au capital d'Énerg'Y Citoyennes n'ouvrent droit à aucune réduction (ni crédit) d'impôt pour les personnes physiques. Sont en effet exclues du bénéfice de la réduction d'impôt sur le revenu, « les souscriptions au capital des PME qui exercent des activités procurant des revenus garantis en raison de l'existence d'un tarif réglementé de rachat de la production. Ainsi sont notamment exclues les activités de production d'électricité d'origine éolienne ou photovoltaïque », telles que celles exercées par Énerg'Y Citoyennes.

11 Évènements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

La Belle Electrique a été construite en 2019 mais elle a été mise en service et inaugurée en février 2020. Ce fut une très belle fête avec de nombreux associés présents.

Lors de notre séminaire de septembre 2018, nous avons réaffirmé notre objectif d'avoir installé 1 MWc à fin 2020 et de viser 4 MWc d'ici 2023. Force est de constater que malgré nos efforts, nous ne sommes pas pour l'instant sur la bonne trajectoire pour y parvenir sur le périmètre de nos activités photovoltaïques. A date nous pouvons espérer construire de l'ordre de 300 kWc d'installations photovoltaïques supplémentaires en 2020. Ce bilan peut s'améliorer mais nécessitera plus de bénévoles pour participer avec d'autres à la vérification de la faisabilité des projets.

15

Nous avons été finaliste de l'AMI du MIN mais cette procédure va être relancée complètement. En effet suite à des analyses complémentaires de Grenoble Alpes Métropole (GAM), il est apparu nécessaire de prendre en compte l'étanchéité et l'isolation du bâtiment dans les propositions. Cela change notablement la nature des propositions remises. En particulier cela pose la question de faire évoluer l'offre d'EYC pour intégrer la gestion de l'étanchéité en s'appuyant sur de nouveaux partenaires. Nous attendons le cahier des charges de la nouvelle consultation pour voir comment nous pourrions nous positionner.

Cette question de l'étanchéité n'est pas spécifique au MIN. EYC commence à y être confronté sur les toitures terrasses en particulier lorsque des contacts sont noués avec des copropriétés.

Nous avons trouvé un accord avec Alpes Isère Habitat (AIH – ex OPAC38) pour construire une installation de 30 kWc à Jarrie. Nous aurons un bail de 25 ans sur une toiture neuve. Par ailleurs nous regardons actuellement l'intérêt d'un partenariat plus global avec ce bailleur social. Des rencontres doivent avoir lieu sur ce point au premier semestre. Sans préjugé de ce qu'il en sortira, cette perspective est encourageante.

EYC a également commencé à travailler avec un premier promoteur immobilier pour un projet qui sortirait de terre à Varcès-Allières-Et-Risset fin 2021/début 2022. Il s'agit pour nous de préciser notre plus-value par rapport à des projets rendus obligatoires par le PLUI. En effet le PLUI impose un ratio de production d'énergies renouvelables dans les nouveaux bâtiments. Nous cherchons à comprendre comment dialoguer et négocier avec ce type d'acteur pour faire évoluer leurs projets vers du mieux disant.

Ce type de sollicitations étant amené à se multiplier, un groupe de travail a été constitué sur le sujet afin de clarifier nos enjeux, points d'attentions et les modalités qui peuvent conduire à des partenariats avec les promoteurs immobiliers qui voudront travailler avec nous.

En terme d'exploitation, un travail de fond va être entrepris d'ici l'automne pour définir et partager largement notre fonctionnement. Le GT Exploitation a besoin de bras et doit se renforcer. Nous avons des responsabilités sur les sites que nous équipons. Nous devons gérer ces sites au mieux. Nous entamons notre 2^{ème} année de fonctionnement. L'objectif est d'avoir progressé de façon significative d'ici l'automne. Un groupe de travail ad hoc va être défini pour accélérer sur ce chantier.

Enfin, comme tout le monde, EYC a été affecté par la crise sanitaire et le confinement. Nous ne pouvons nous déplacer pour rencontrer les partenaires et visiter les sites potentiels. Cependant nos bénévoles ont redoublé d'activité pour faire avancer les projets en cours le plus loin possible avant le déconfinement. EYC s'est doté d'un outil Visio et le fonctionnement est resté globalement normal.

Au 1^{er} mai 2020, la production totale cumulée des 15 toitures solaires d'EYC pour le début de l'année 2020 s'est élevée à un peu plus de 89 720 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de 33 logements (hors chauffage et eau chaude : en moyenne environ 2700 kWh/an).

16

Bâtiments concernés*	Puissance installation	Commune	Date de mise en service	Production au 01-05-2019
École primaire de la Monta	9 kWc	St-Égrève	16 octobre 2017	3 510 kWh
École maternelle du Pont de Vence	9 kWc	St-Égrève	6 novembre 2017	3 280 kWh
Centre de Loisirs et de Culture	9 kWc	Eybens	13 novembre 2017	3 510 kWh
École du Bourg	8,1 kWc	Eybens	13 novembre 2017	3 110 kWh
Église St-Ferjus	9 kWc	La Tronche	20 novembre 2017	3 540 kWh
École Coteau	9 kWc	La Tronche	26 décembre 2017	3 280 kWh
Salle polyvalente A. Martin	8,1 kWc	Échirrolles	4 janvier 2018	2 910 kWh
Logement Couturier	9 kWc	Échirrolles	4 janvier 2018	3 820 kWh
École primaire Malherbe	9 kWc	Grenoble	7 février 2018	3 500 kWh
École primaire Clémenceau	9 kWc	Grenoble	19 février 2018	3 500 kWh
École primaire Menon	8,7 kWc	Grenoble	19 février 2018	3 250 kWh
École primaire J. Racine	9 kWc	Grenoble	19 février 2018	3 270 kWh
École Paul Vaillant Couturier	35,84 kWc	Echirrolles	1 ^{er} octobre 2019	13 400 kWh
Maison des Sport	36 kWc	La Tronche	1 ^{er} octobre 2019	11 200 kWh
La Belle Electrique	98,8 kWc	Grenoble	13 février 2020	24 640 kWh
Puissance installée totale	276,54 kWc		Production totale	89 720 kWh

Au 1^{er} mai 2020, la production totale cumulée de réseaux de chaleurs de FORESTENER et d'Energ'Y Citoyennes pour le début de l'année 2020 s'est élevée à un peu plus de 89,7 MWh.

Bâtiments concernés*	Puissance installation	Commune	Date de mise en service	Production au 01-05-2019
Quaix en Chartreuse	200 kW	Quaix en Chartreuse	Novembre 2019	107 000 kWh
Sassenage Plaine des Sports	600 kW	Sassenage	Janvier 2020	455 000 kWh
Sassenage Les Pies	200 kW	Sassenage	Janvier 2020	286 000 kWh
Puissance installée totale	1000 kW		Production totale	848 000 kWh

12 Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Les projets potentiels ne manquent pas. Un nouveau réseau de chaleur bois va être construit à Varcès-Allières-et-Risset. Les promoteurs peuvent nous apporter des toitures en quantité conséquente tout en nous donnant de la visibilité à long terme sur un volant de projets. Le toit d'un propriétaire privé permettrait de construire une installation de plus de 500 kWc. Nous devrions pouvoir faire travailler une AMO plus systématique sur ces projets. Tandis que les bénévoles pourraient être concentrés sur la faisabilité des toitures existantes.

Mais pour réussir il nous faut progresser avec les acteurs privés et publics. Nous ne voulons pas être considéré comme un simple prestataire par les acteurs publics, privés ou des copropriétés. Nous devons bien comprendre quoi négocier ? Quoi refuser ? Comment faire émerger une démarche partenariale ?

17

Nous constatons par ailleurs dans nos actions que nous ne parvenons pas suffisamment à toucher tous les publics sur la question de la production. Tout le monde n'a pas le capital culturel et économique pour investir dans des moyens de production. Or la transition énergétique pour laquelle nous nous mobilisons n'aura lieu que si elle profite au plus grand nombre. Alors comment diversifier notre base ? Comme avoir un discours qui parle plus largement ?

Probablement que le temps est venu de traiter de la question de la Maîtrise de l'Énergie. Nous n'avons pas encore de stratégie construite sur le sujet. Mais de nombreuses pistes s'offrent à nous pour peu que nous ayons suffisamment de force pour les creuser. Ce sera un chantier pour 2021. Traiter le sujet de la MDE ne doit pas nous conduire à renoncer au développement de projets d'énergie renouvelables. Peut-être qu'un partenariat avec AIH pourrait permettre de prototyper ce positionnement le cas échéant en association avec l'ALEC et Enercoop Rhône Alpes ou de nouveaux partenaires.

Enfin, nous voyons que la part des collectivités dans notre capital diminue rapidement alors que l'idéal serait de conserver un seuil de 30% des capitaux apportés par les collectivités territoriales. Le niveau de capital des collectivités dans EYC traduit la qualité du partenariat que nous nouons avec elles. Il traduit leur engagement au côté des citoyens. Il nous faut leur démontrer qu'elles doivent continuer à nous soutenir car le travail d'EYC est aligné avec les politiques publiques de la transition énergétique avec un effet de levier par rapport aux fonds publics.

Le travail ne manque pas. Participer à EYC devient de plus en plus simple, l'impact de notre action est de plus en plus large. La transition énergétique sera citoyenne ou ne sera pas. Soyons tous les moteurs du changement que nous souhaitons. N'hésitez pas à devenir bénévoles même si c'est pour faire des choses qui vous semblent petites. C'est maintenant que se joue notre destin commun. Voyons loin, rêvons et gardons les pieds sur terre pour transformer notre bassin de vie.

Julien Robillard
Président du Conseil de Gestion